



Délai de rétractation pour une commande de lunettes

Par **fawubo**, le **19/05/2008** à **14:47**

Bonjour,rnrnIl s'agit du délai de rétractation pour une commande de lunettes. rnrnCette commande à été passée le samedi 17 mai à 19 h et le lundi 19 mai à 9 h, le commerçant prétend qu'il est trop tard pour changer d'avis.rnrnJe vous remercie.

Par **ly31**, le **19/05/2008** à **20:45**

Bonsoir,rnrnJe vous conseille d'envoyer en urgence un courrier recommandé avec A.R. si vous ne souhaitez plus les lunettesrnrnAvez vous versé des arrhes ? ? ? rnrnA vous lire
ly31

Par **DIEUMYRIAM**, le **19/01/2016** à **15:50**

Bonjour,rnPouvez-vous, SVP, me dire si je peux me rétracter pour l'achat de lunettes de vues + verres - achat fait samedi 16/01/2016
Merci par avancernMme xxxxxxxxxx

Par **morobar**, le **19/01/2016** à **16:30**

Bonjour,rnNon vous ne disposez pas d'un droit de rétractation
== Code la consommations

L121-21-8rnxxxx sont exclus...rn3° De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ; rn==rnS'agissant de lunettes avec verres correcteurs, vous avez fournis des spécifications particulières avec adaptations sur une monture déterminée.

Par **Lag0**, le **19/01/2016** à **17:35**

Bonjour,rnEt encore, morobar, le texte que vous citez ne concerne pas la commande en magasin, ce qui est probablement le cas ici.

Par **morobar**, le **19/01/2016** à **17:55**

C'est vrai, en ce moment je lis trop vite et j'ai déduis hâtivement qu'invoquer le droit de rétractation suppose obligatoirement un achat en ligne.rnJ'espère que, si c'est chez un commerçant, notre ami s'est rendu chez l'opticien dès le lundi pour tenter une annulation de commande.

Par **DIEUMYRIAM**, le **20/01/2016** à **15:39**

Vous me répondez que ce n'est pas possible et maintenant que oui ! alors je peux faire quoi maintenant - si je ne récupère pas les lunettes chez le commerçant Est-ce qu'il peut faire des poursuites ?rnMerci d'une réponse clairernMme xx

Par **Lag0**, le **20/01/2016** à **16:49**

Puisque vous avez passé commande en magasin, vous n'avez aucun droit de rétractation. A aucun moment il ne vous a été dit le contraire.rnCe que disait morobar, c'était de tenter une annulation à l'amiable avec le commerçant. Mais celui-ci n'a pas obligation d'accepter.

Par **morobar**, le **20/01/2016** à **18:51**

Bonsoir,rn[citation]et maintenant que oui [/citation]rnQui a dit cela ?rnEn tout cas sur ce que j'ai pu lire.rnJe vous ai incité à retourner voir le commerçant et tenter de négocier.rnLe plus rapidement possible, car s'il a commencé l'usinage des verres, ou leur simple commande chez son fournisseur, c'est fichu pour espérer une annulation amiable.

Par **saandra**, le **27/07/2017** à **01:47**

Bonsoir ,rnJ'ai fait une commande de lunettes en magasin mais finalement elles ne me plaisent pas du tout. Sachant que je n'ai eut aucun devis, que je n'ai rien régler ni rien signé, puis-je me rétracter ? rnMerci d'avance.

Par **morobar**, le **27/07/2017** à **08:32**

Bonjour,rnNon sauf si le commerçant vous octroie ce droit à titre commercial.

Par **AnnaW**, le **09/04/2019** à **11:08**

Bonjour,rnJ'ai refusé d'acheter une paire de lunettes auprès de mon opticien car le prix est exorbitant. Je n'ai signé aucun devis. La mutuelle refusera de me rembourser tant que l'opticien n'aura pas annulé la prise en charge qu'il avait demandée. Que faire s'il refuse d'annuler? Je suis bloquée pour une demande de remboursement de ma mutuelle chez un autre opticien du coup...

Par **amajuris**, le **09/04/2019** à **11:24**

bonjour,rnpourquoi l'opticien avait-il fait une demande de prise en charge si vous n'avez pas manifesté l'intention d'acheter cette paire de lunettes ?rnque doit-vous rembourser la mutuelle, si vous n'avez pas donné votre accord sur cet achat ?rnsalutations

Par **AnnaW**, le **09/04/2019** à **11:35**

L'opticien a fait une demande car il pensait que j'allais acheter cette paire de lunettes...rnA savoir, j'avais acheté mes précédentes paires chez eux.rnIl a été effectué une simulation avec de faux verres pour voir si la taille et forme allaient. Il fallait modifier car cela n'allait pas. Donc ok pour un nouvel essai sauf que les lunettes sont revenues avec les vrais verres.